

**COMITE D'ADMINISTRATION**

--oOo--

Séance du 12 juin 2023

N° DEL\_2023\_13

**Convention de prestation  
COUP DE POUCE VACANCES**

Etaient présent(e)s :

- **Monsieur Dominique HEBERT** - Maire adjoint en charge de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques, du PESL, de l'enfance, de l'éducation, de la Réussite Educative et de la restauration scolaire, Président de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin (AR\_2021\_CECC-01),
- **Madame Anne AMBROIS** - Maire Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux, du CLSPD, de la Politique de la Ville et de la parentalité,
- **Madame Valérie VARENNE** - Maire Adjointe en charge des Solidarités et du CCAS,
- **Monsieur Nicolas RAFFAILLAC** - Représentant de Monsieur Grégory MARCO - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ouest,
- **Monsieur Didier PERRIER** - Conseiller Municipal, désigné par le Conseil Municipal,
- **Madame Bernadette MILLE** - Personnalité qualifiée - désignée par Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
- **Monsieur Daniel JOUANNE** - Sociétaire,
- **Monsieur Patrick TESSON** - Sociétaire,
- **Madame Marie-Odile DUBOST** - Sociétaire.

Etaient excus(é)es :

- **Monsieur Benoit ARRIVE** - Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
- **Madame Lydie LE POITTEVIN** - Maire Adjointe en charge de la santé, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes,
- **Monsieur Hubert COURTEILLE** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ville,
- **Madame Stéphanie COUPE** - Conseillère municipale, désignée par le Conseil Municipal,
- **Madame Maryline HAIRON** - Sociétaire,
- **Madame Sylvie SIMON** - Sociétaire.

## **I - EXPOSE**

Considérant les objectifs de la politique conduite par la Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin pour :

- Développer une offre extra-scolaire de qualité adaptée aux besoins de chacun,
- Accompagner les enfants dans un parcours de réussite scolaire, citoyenne et sociale,
- Associer étroitement les parents à ces démarches en leur proposant des aides et des outils adaptés,
- Prêter une attention plus particulière aux enfants les plus fragiles ou en risque d'échec.

Considérant le projet initié et conçu par l'Association, conforme à son objet statutaire, en dehors du temps scolaire, en faveur d'enfants dont les pratiques de la langue, de la lecture et des mathématiques nécessitent un étayage qu'ils ne trouvent pas en dehors du temps scolaire et du lieu de l'école.

Considérant que les programmes Coup de Pouce développés par l'Association sont complémentaires de l'action de l'école et participent de cette politique en visant l'acquisition d'une culture scolaire commune à tous les enfants, et particulièrement la maîtrise de la langue française, outil décisif de lutte contre les inégalités.

Dans ce cadre, l'association Coup de Pouce et La Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin ont décidé de collaborer et ont convenu ce qui suit :

## **II - Description du projet :**

L'Association conçoit, à l'appui des acquis de la recherche, des programmes d'action péri et extra-scolaire et péri-familiale intitulés Coup de Pouce Cla, Coup de Pouce Clé, Coup de Pouce Cli, Coup de Pouce Clém et Coup de Pouce Vacances.

La Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin décide de compléter son dispositif Coup de Pouce avec 2 clubs Coup de Pouce Vacances. Ces deux clubs concerneront une quinzaine d'enfants et seront organisés comme suit : du 17/07 au 28/07 2023 et du 31/07 au 11/08, soit 2 fois 10 demi-journées.

Le Coup de Pouce Vacances est une action extrascolaire qui vise à maintenir les acquis scolaires des enfants pendant les vacances d'été.

Le Coup de Pouce Vacances s'adresse aux élèves, repérés par leurs enseignants de CP et de CE1, parmi des enfants de leur classe qui ont peu d'attrait pour les livres et/ou sont en fragilité avec les activités de lecture et/ou de mathématiques.

La Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin contribue financièrement à la mise en œuvre de ce projet dont les conditions sont précisées dans le cadre de la présente convention.

**III - DELIBERATION DU COMITE D'ADMINISTRATION**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code de l'éducation,

**LE COMITE D'ADMINISTRATION DECIDE**

d'autoriser le président à signer, la convention de prestation Coup de Pouce Vacances avec l'Association Coup de Pouce.

Président de la Caisse des Ecoles  
de Cherbourg-en-Cotentin  
(N°AR\_2021\_CECC -01)

**CHERBOURG-EN-COTENTIN  
CAISSE DES ECOLES**

  
Dominique HEBERT

Pour : 9  
Contre : 0  
Ne prend pas part au vote : 0  
Non votants : 0

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le 19/06/2023



ID : 050-200057578-20230612-DEL\_2023\_13-DE

Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'accès à l'information.